

## LE COMITE ODISCÉ

---

# Réunion du 20 avril 2022 du comité ODISCÉ

## Synthèse de séance

### 1. INTRODUCTION ET VALIDATION DE DOCUMENTS

Michel Badré, président du comité ODISCÉ, introduit la deuxième réunion du comité. Il rappelle que cette réunion est en réalité la vraie première séance de travail, étant donné que la première avait principalement pour objet des préliminaires d'organisation.

Il rappelle que les membres ont reçu un projet de compte rendu détaillé de la première réunion, compte rendu qui a pour vocation à retraduire les propos tenus pendant la séance et à rester interne au comité, ainsi qu'un projet de synthèse de la réunion qui a vocation à être publique. Il propose d'approuver ces deux documents, les remarques reçues avant la réunion ayant été intégrées dans les dernières versions transmises. Les deux documents sont validés.

De même, suite aux nombreux échanges lors de la précédente réunion sur le projet de règlement intérieur, il indique qu'une nouvelle version a été envoyée aux membres et que les remarques reçues ont été intégrées dans la dernière version transmise. Il propose d'approuver ce règlement, tout en sachant qu'il sera toujours possible de le modifier ultérieurement si la pratique en montre la nécessité. Le règlement intérieur du comité est validé.

Michel Badré propose ensuite que la suite de la réunion soit consacrée à l'examen de la première saisine du comité proposée par l'IRSN et acceptée par les membres lors de la précédente réunion : l'implication de la société civile dans la surveillance par l'IRSN de l'état radiologique de l'environnement.

Pour ce faire, la réunion se poursuit selon l'ordre du jour prévu, avec :

- une présentation de la stratégie de l'IRSN pour la surveillance de l'environnement, suivie d'un temps d'échanges,
- trois focus sur des exemples d'actions, présentés par l'IRSN ou l'Iffo-RME, suivis d'un temps d'échanges,
- une présentation de la saisine, suivie d'un temps d'échanges,
- un temps de réflexion du comité sur le sujet.

### 2. SAISINE DU COMITE SUR L'IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA SURVEILLANCE PAR L'IRSN DE L'ETAT RADIOLOGIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

#### 2.1. Stratégie de l'IRSN pour la surveillance de l'environnement

François Besnus, directeur de l'environnement à l'IRSN, rappelle les missions et objectifs de la surveillance de l'état radiologique de l'environnement par l'IRSN, ainsi que la stratégie définie en 2009 sur les moyens et la mise en place de politiques de transparence environnementale et de mesures citoyennes. Il précise les réseaux de mesures et de prélèvements dont dispose l'IRSN, ainsi que le plan de surveillance régulière et les études et constats radiologiques réalisés, avec des initiatives favorisant l'interaction avec la société civile. Il indique ensuite comment la stratégie est aujourd'hui actualisée. Il est notamment prévu le maintien des réseaux et capacité de mesures avec la mise à disposition des données et bilans au public. Il apparaît cependant nécessaire d'évoluer vers une connaissance plus fine à proximité des sites et une



meilleure implication de la société civile, à la fois dans la conduite des études radiologiques de sites, mais également dans la surveillance régulière et réactive ; c'est notamment sur cet aspect qu'il attend des recommandations du comité. Enfin, l'IRSN prévoit de reconfigurer les dispositifs de surveillance en période de crise et de mettre en place des outils numériques de centralisation et d'exploitation des données qui seront mis à disposition de tout public (Green data hub).

Les discussions qui ont suivi la présentation ont principalement porté sur le fait d'inclure les départements et territoires ultramarins, sur la qualification des niveaux de dialogue avec la société civile, sur l'implication le plus en amont possible des acteurs locaux qui connaissent leur territoire, notamment sur les plans de surveillance, et sur l'évaluation des bioaccumulations des rejets, tant radiologiques que chimiques.

## **2.2. Focus sur quelques exemples d'actions**

### **Suivi de l'étude radiologique de site de Saint Alban**

Renaud Martin, chargé de mission ouverture à la société à l'IRSN, présente les aspects relatifs à la participation de la société civile et de la population dans les études radiologiques de site (ERS), une des conditions de réussite de ces études au même titre que les enjeux de connaissances scientifiques. Parmi les trois axes principaux d'étude, le premier est l'implication des acteurs locaux, afin de répondre à leurs préoccupations, de les aider à mieux appréhender le risque radiologique, et de leur offrir la possibilité de participer et de faciliter la réalisation du programme d'études. Le deuxième est de réaliser des études de terrain. Le troisième consiste en des enquêtes de proximité sur les habitudes de vie des riverains (part de consommation de produits locaux et temps passé à l'intérieur et à l'extérieur de l'aire d'influence) permettant d'avoir une estimation réaliste de l'exposition. Pour l'ERS de Saint Alban, l'engagement de la commission locale d'information (CLI) concernée s'est maintenu de l'appropriation des enjeux de l'étude jusqu'à la restitution finale de l'étude, en passant par le recueil des attentes, les besoins de précisions, les envies de compléter le programme d'études (analyse des plateaux-repas des cantines à la demande de maires). La constitution d'un groupe de suivi, par la CLI de Saint-Alban, s'est révélé la clé de voûte des échanges avec la société civile et la base pour constituer un réseau de contributeurs élargi. La question se pose de la poursuite de la collaboration avec ces personnes, au-delà la restitution finale des résultats de l'étude.

### **Suivi de l'étude tritium dans la Loire**

Marc Gleizes, adjoint au directeur de l'environnement à l'IRSN, présente l'étude tritium dans la Loire, conduite par l'IRSN avec un comité pluraliste. Il rappelle l'origine et précise les objectifs de l'étude qu'ils soient techniques ou de partager les enseignements avec les parties prenantes. Un comité de suivi a été créé à la demande d'acteurs locaux et est devenu une instance de dialogue et d'échange pluraliste autour de l'étude. L'implication et la participation des différentes parties prenantes à l'étude a été très active, avec des échanges de façon très transparente et très conviviale, malgré un contexte compliqué. Au sein de ce comité, en complément des présentations de l'IRSN, la CLI de Chinon a également pu présenter son étude. Par ailleurs, pour ses modélisations, l'IRSN a utilisé non seulement ses mesures, mais également celles de l'ACRO (réalisées sur les prélèvements effectués par les préleveurs citoyens), ainsi que celles d'EDF. Ce processus a permis d'accroître les connaissances, tant celles de l'IRSN que celles des parties prenantes et des habitants de la région, sur les singularités des phénomènes de dispersion du tritium dans le fleuve et plus généralement sur les rejets, et d'améliorer les modalités de rejets des CNPE dans la Loire.

### **Mesure citoyenne : Openradiation**

Evelyne Allain, directrice de l'Iffo-RME, présente le projet participatif de mesure citoyenne : Openradiation. Elle précise qu'il s'agit de permettre aux citoyens d'effectuer leur propre mesure à l'aide d'un capteur dosimétrique accessible, avec une application smartphone permettant de récupérer la mesure et de la poster sur le site internet associé permettant de visualiser toutes les mesures sur une carte. La base de données est exportable en « open source ». Depuis 6 ans, il regroupe ainsi plus de 400 000 données. Elle note que les partenaires du projet représentent différents réseaux : celui des formateurs (au travers de l'Iffo-RME), celui des experts (au travers de l'IRSN), celui des CLI (au travers de l'ANCCLI), celui de monde universitaire (au travers de Sorbonne Université) et celui de la médiation scientifique (au travers de Planète Science). Elle indique également que des réflexions sont en cours pour améliorer le site internet avec la participation des utilisateurs, mais aussi sur la manière de valoriser les contributeurs et de favoriser des initiatives portées par des relais locaux.

Les discussions qui ont suivi ces présentations ont principalement porté sur l'interaction avec l'actualisation des doctrines de rejets, sur la nécessité de mettre en valeur les apports de l'implication de la société civile dans les études, sur les raisons de refus de certains acteurs de participer et sur l'intérêt de maintenir les dynamiques créées sur un territoire avec la société civile.

### **2.3. Présentation de la saisine**

Véronique Leroyer, chargée de mission ouverture à la société à l'IRSN, présente le dossier de saisine préparé par l'IRSN à l'intention du comité ODISCÉ sur l'implication de la société civile dans la surveillance par l'IRSN de l'état radiologique de l'environnement. En complément de ce qui a été présenté lors de la réunion, le dossier présente notamment un panorama des actions d'ouverture à la société dans le domaine de la surveillance de l'environnement, permettant de caractériser différentes formes d'implication, les personnes impliquées, la temporalité et l'échelle spatiale. Il détaille ensuite quelques actions emblématiques dont trois ont été présentées ci-avant. La saisine reprend ces éléments et fait ressortir les apports de cette ouverture à la fois pour l'IRSN et pour la société civile. En saisissant le comité, l'IRSN souhaite impliquer la société dans chacune des étapes de l'activité de surveillance afin notamment de rendre toujours plus pertinente et robuste cette activité et de pouvoir co-évaluer les risques. L'IRSN souhaite que le comité formule des recommandations sur la manière de renforcer le partenariat entre l'Institut et la société civile et lui a soumis des questions relatives à la manière d'identifier des enjeux et des objectifs partagés, de co-construire une stratégie, d'impliquer concrètement les acteurs et de partager le retour d'expérience des actions, ainsi qu'aux types d'acteurs impliquer en priorité et selon quelles méthodologies innovantes.

Les discussions ont ensuite permis de préciser les questions posées, les membres ont notamment souligné l'importance des questions relatives au concernement, à l'aspect territorial, à la manière d'aborder des questions polémiques, au choix d'impliquer ou non la société civile dans une étude, ainsi qu'à la coordination entre différents acteurs et l'articulation entre différents projets.

### **2.4. Réflexions du comité sur le sujet**

Audrey Lebeau-Livé, cheffe du service des politiques d'ouverture à la société à l'IRSN, anime ensuite un temps de brainstorming en quatre temps afin que les membres du comité puissent exprimer leurs ressentis et intuitions par rapport au sujet, les freins et difficultés, les avantages et bénéfices, et enfin leurs idées et solutions.

De nombreuses idées sont ressorties des discussions, avec notamment pour objectifs de passer de la surveillance à la vigilance citoyenne, en permettant à la société civile, et plus généralement aux citoyens, de prendre part à la surveillance et de mieux comprendre leurs milieux et leurs enjeux, ainsi que de favoriser le concernement des acteurs en dépassant les freins identifiés.

## **3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES**

A l'issue des réflexions du comité, Michel Badré indique aux membres qu'ils pourront envoyer leurs réactions écrites afin d'avoir des propositions construites pour la prochaine séance. Il relève quelques mots qui ressortent des discussions et qui sont très liés les uns aux autres : il s'agit des mots « concernement », « confiance », « territoire » et « santé ». De plus, il retient comme principal avantage de l'implication l'augmentation du niveau de compréhension et de perception des situations pour les interlocuteurs.

Audrey Lebeau-Livé précise ensuite la méthode proposée d'ici la prochaine séance, avec deux réflexions en parallèle. D'une part, le secrétariat technique va reprendre le verbatim de la réunion pour faire ressortir des pistes et de les classer. D'autre part, les membres peuvent envoyer au secrétariat technique leurs propositions. Tout cela sera compilé et servira de matière à discussion lors de la prochaine réunion.

Michel Badré conclut la réunion en remerciant les intervenant.e.s qui ont donné de la matière à discuter et les participant.e.s pour les discussions animées et productives. **La prochaine réunion aura lieu le 8 juillet 2022 et la suivante le 28 novembre 2022.**